copurchic de Roubaix — pour les ignorants, *copurchic* est le terme qui a détrôné *pschutteux*. — Remarqué de ravissantes toilettes, d'une fraîcheur exquise, comme tout ce que les dames portent cette année.

Les *gentlemen-riders* étaient au nombre de quatorze, dont quatre officiers du 19e chasseurs à cheval. Partis à neuf heures du boulevard Gambetta, à Tourcoing, ils ont traversé les territoires de Mouveaux, Wasquehal, Croix et Flers, soit un trajet de 12 kilomètres. Dans l'avenue de la ferme Desprets, à Flers, on avait disposé des obstacles. Tous les cavaliers ont parfaitement sauté.

Le leader du riding, M. Ribeaucourt, a conduit avec son *select* habituel. L'arrivée a été fort belle. Voici les résultats :

M. Georges Willaërt, montant *Christmas-Rose*, le meilleur cheval de l'écurie Terver, de Lille, premier, de deux longueurs. Second : M. le vicomte de Guéhéneuc, sous-lieutenant au 19e chasseurs, montant, *Lance*. Troisième : M. le baron d'Auvigny, sous-lieutenant au 19e chasseurs, montant *Fourmi*. Quatrième: M. Dillies-Valentin, avec *Doge*. Cinquième : M. Georges Harinckouck, avec *Stella*, de l'écurie Terver.

M. Georges Willaërt a obtenu une fort belle amphore en bronze doré. Une ovation des plus sympathiques lui a été faite par tous les *sportsmen* et *sportswomen* présents: ajoutons qu'il a monté avec une véritable *maëstria*.

Des flots de rubans ont été décernés aux autres.

Puis le champagne a coulé, et on s'est séparé en se promettant bien de recommencer le plus tôt possible. PARADOX

Le Cercle de l'Aviron a remporté de nouveaux et brillants succès aux régates de Calais. L'équipe roubaisienne, composée de MM. Brixhe, Caron, Pennel et Truffaut, a enlevé le premier prix, dans les courses de *seniors* à deux avirons et de *juniors* à quatre avirons.

C'est le célèbre *Rowing-Club* de Paris qui a remporté le Championnat du Calaisis.

Le concours international d'escrime et d'épée n'a pas attiré la foule. Deux cent cinquante personnes au plus, y compris les champions, se perdaient dans l'immensité de l'Hippodrome. La séance a été d'une longueur accablante et si quelques bons tireurs, à la tête desquels nous placerons M. Paul Fillol, maréchal-des-logis, premier maître d'armes au 5e dragons, à Compiègne, n'avaient passionné le public par leur jeu correct et leur tenue irréprochable, la salle se fut certainement vidée longtemps avant la fin du concours.

Parmi les amateurs quelques-uns tiraient consciencieusement, les autres ferraillaient avec une impétuosité brutale, se souciant autant des règles de l'escrime que de leur première culotte et contestaient les coups de leur adversaire avec une mauvaise foi évidente. Il a fallu toute l'énergie et la compétence du président du jury, pour faire accepter les décisions de ce dernier par les diverses coteries éparses dans la salle.

Un incident qui heureusement n'a pas tourné en rixe, comme on a pu le croire un moment, s'est produit à la suite d'un jugement rendu par le jury contre deux tireurs bruxellois. Le vaincu, qui devait compter de nombreux et chauds partisans dans la salle, ne voulut pas accepter ce jugement et en appela à l'assemblée qui se partagea en deux camps. Des mots vifs furent échangés et les agents de police durent intervenir.

Tout à coup une sonnerie de clairon se fit entendre ; l'arène fut envahie et le tapage fut plus bruyant que si la salle de l'Hippodrome avait été pleine d'écoliers livrés à eux-mêmes. Mais cela ne dura pas longtemps. Un autre clairon se mit à sonner la retraite et tous les tapageurs évacuèrent la salle pour revenir bientôt, calmés et désaltérés.

Après l'incident, un accident. Un fleuret s'étant brisé rebondit sur le masque d'un tireur. La lame pénétra à travers les mailles du masque et blessa celui qui le portait au-dessus de l'œil droit. Le sang coula en abondance, mais la blessure était insignifiante et la victime put continuer l'assaut.

Vers sept heures la séance devint tout à fait intéressante. Les tireurs malheureux ayant été éliminés, MM. Paul Fillol, Arthur Vanacker et Joseph Lepauw restèrent en présence.

Lorsque M. Fillol eût, non sans difficultés, conquis le premier prix, la salle entière lui fit une ovation. Ses adversaires eux-mêmes, MM. Arthur Vanacker, de la *Redoutable*, de Roubaix, 2e prix, et Joseph Lapauw, de l'*Union Roubaisienne*, 3e prix, les adressèrent les félicitations les plus sincères et les plus méritées.

Puisque ce n'est pas un roubaisien qui est sorti victorieux de ce tournoi, nous ne pouvions mieux désirer que de voir accorder la palme à un maître d'armes de l'armée.

Le veloce sport commence à se développer parmi la jeunesse roubaisienne. Depuis quelques jours surtout, par les magnifiques soirées d'été dont nous jouissons, cyclistes et tricyclistes se livrent à leurs rapides exercices sur le boulevard de Paris, au grand contentement des promeneurs. Le nombre des amateurs du vélocipède est beaucoup plus considérable dans cette ville qu'on aurait pu le croire.

Acte de probité. — Un jeune garçon de douze ans, Pierre Joly, demeurant rue de France, a trouvé dimanche matin un porte-monnaie contenant une somme assez considérable, des boutons de manchettes et des clefs. Il s'est empressé de déposer sa trouvaille au commissariat de police.

Un accident. — Samedi, vers cinq heures et demie du soir, un grave accident s'est produit à l'écluse du pont Morel. Le jeune Gustave Dewuildé, âgé de huit ans, demeurant rue de la Guinguette, cour Mulliez, qui se tenait sur une passerelle au moment où on la refermait après le passage d'un batteau, a eu la jambe gauche prise au-dessus du genou entre les deux feuilles de tôle formant cette passerelle. Lorsqu'on put, avec l'aide de l'éclusier, retirer le malheureux enfant, il avait les chairs de la jambe en lambeaux. La victime a reçu les soins de M. le docteur Bernard et a ensuite été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un feu de cheminée s'est déclaré dimanche, à onze heures du soir, dans une maison de la rue Sainte-Eleuthère habitée par M. Pierre Haudenarde. Les voisins l'ont promptement éteint. Il n'y a que des dégâts insignifiants.

Un malfaiteur a profité de la foule qui se pressait dimanche à l'école de natation pour dérober dans la cabine n° 62 une montre en or et un porte-monnaie contenant 2 fr. 50. La victime de ce vol, M. Pierre Delannoy, a porté plainte.

Messieurs les pochards s'en sont donnés à cœur joie durant la journée de dimanche ; c'est par dizaines que la police a dressé des procès-verbaux contre eux.

L'un de ces intéressants personnages, Camille S..., demeurant aux Trois-Ponts, a dû être arrêté pour bris de clôture, sur la plainte de son propre père.

Un autre... un dessinateur, rencontrant, à dix heures du soir, deux agents en tournée dans la rue Vaucanson, se mit à hurler : « Eh ! *saclés* vauriens ! Voilà deux grands vauriens qui passent. » Pour faire respecter leur uniforme, les agents ont conduit cet insolent monsieur au violon.

Enfin, lundi, vers une heure et demie du matin, le repos des habitants de la rue des Fleurs était troublé par une violente discussion entre deux pochards qu'une patrouille a fini par faire taire.

Croix. — Dimanche, la procession de la Fête-Dieu a accompli son itinéraire ordinaire, c'est-à-dire la Grande-Rue, l'avenue de la Gare, le boulevard de la Chapelle et la rue de l'Eglise. Partout sur le parcours du pieux cortège, les fenêtres étaient garnies de bannières et le sol jonché de fleurs et de verdure.

L'excellente *Musique municipale*, la société de Saint-Vincent-de-Paul, les écoles libres et communales, le patronage, les confrèries figuraient dans cette procession. La compagnie des sapeurs-pompiers, sous les ordres de M. le capitaine Roger, escortait le Saint-Sacrement.

Deux splendides reposoirs avaient été érigés aux extrémités de l'itinéraire et un public sympathique et respectueux se pressait pour recevoir la bénédiction. Il en a été de même tout le long des rues où passait le Dieu Eucharistique. G. C.

Flers. — Le grand carrousel du Breucq a eu lieu dimanche ; son succès a été fort grand. Le temps magnifique y contribuait d'ailleurs pour une large part.

Ce magnifique tournoi s'est fait dans la propriété de M. Lepers-Ducatillon, brasseur, où on avait installé une tribune pouvant contenir trois cents personnes.

Cent vingt cavaliers, venus de toutes les parties de l'arrondissement de Lille et des localités de la frontière belge, ont participé au carrousel qui a commencé vers cinq heures et duré jusqu'à dix heures. Inutile d'ajouter que la recette a été très fructueuse ; aussi les pauvres, au bénéfice desquels il était donné, ont lieu de s'en réjouir.

Voici les résultats : 1er *Prix*, M. Jean-Baptiste Lebrun, de Bondues ; 2e, M. François Castel, d'Hellemmes ; 3e, M. Eugène Glorieux, de Coyghem ; 4e, M. Jean Castel, d'Hellemmes ; 5e, M. Favier fils, de Mérignies ; 6e, M. Charles Nutte, d'Hem.

Surprises : 1re, M. Nivesse, de la Madeleine ; 2e. M. Sabin, de Lesquin ; 3e, M. Henri Lebrun, de Bondues ; 4e, M. Désire Duquesnoy, de Toufflers.

Cette fête avait donné une extrême animation au hameau du Breucq ; toutes les maisons étaient pavoisées.

En terminant, nous devons féliciter les organisateurs du zèle et du dévouement qu'ils ont mis à assurer la réussite de cette belle réunion.

Wattrelos. — La seconde procession de Wattrelos a eu lieu hier par un temps splendide: comme toujours en pareille circonstance, toutes les maisons situées sur son parcours étaient ornées de bannières; des mâts enguirlandées et des dômes couverts de fleurs décoraient les rues.

Nous avons remarqué les beaux reposoirs des rues de la Mairie et du Moulin.

La procession, bien organisée du reste, a partout rencontré une piété et un recueillement parfait. On parlait d'une manifestation hostile aux environs de la Chapelle, où une halte a été faite, mais les perturbateurs, s'il y en avait, ne se sont pas montrés, et, à Wattrelos, c'était prudent.

Bien des personnes étaient venues de Roubaix pour assister à cette pieuse et imposante cérémonie qui, malheureusement y est encore interdite. H. D.

Ecole de natation.— Journée de samedi 3 juillet. — Température de l'eau: 8 h. matin 20°. — Midi, 21 30° — 4 h. soir, 21°.

TOURCOING

Conseil municipal de Tourcoing. — Séances extraordinaires des 8 et 10 juillet 1886. Ordre du jour :

1° Compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 1884. — Nouvelle délibération à prendre; 2° Compte administratif du Maire et compte de gestion du Receveur municipal pour 1885 ; 3° Budget supplémentaire communal pour 1886.

4° Logements insalubres, homologation de rapports ; 5° Lycée. — Demande d'une bourse communale d'internat.

6° Legs aux hospices et au bureau de bienfaisance. — Avis ; 7° Condition publique. — Acquisition d'appareils supplémentaires. — Crédit ; 8° Demande de subvention pour une société de gymnastique en formation ; 9° Remaniement de la chaussée du chemin d'intérêt commun, n° 91 de Tourcoing à Leers. — Contingent de la ville. — Crédit.

10. — Transfortion du cours complementaire de garçons de la rue de Gand, en école primaire supérieure de deux ans.—Appropriations et nouvelles constructions à diriger et matériel d'outillage à installer par suite de ladite transformation et en exécution de la délibération du conseil municipal du 18 décembre 1885

11. Terrains, à acquérir pour le nouveau conditionnement. — Déclaraiion d'utilité publique.—Contrat à passer.

Rapport de Commissions. — Lecture, discussion, vote, s'il y a lieu ; épuration des eaux de l'Espierre, enquête, délibération à prendre ; location de la maison rue de Tournai, n° 12 ; projets d'emprunts et de grands travaux d'utilité publique ; demande de secours en faveur d'un pompier blessé; caisse de retraite et de secours ; demande de gratification pour un ancien brigadier de police retraité.

La procession du Saint-Sacrement, pour la paroisse de Notre-Dame, s'est faite, hier matin, au milieu du recueillement général.

Aucun incident ne s'est produit, pas plus d'ailleurs que le dimanche précédent, quoiqu'on en ait dit! Nous avions signalé l'absence, dans le cortège de la première procession, du corps des Sapeurs-Pompiers qui, de temps immémorial, escortait le Saint-Sacrement. Hier, la fanfare du bataillon faisait défaut, l'autorité militaire s'était interposée et avait interdit à la musique des Pompiers de prêter son concours à une cérémonie religieuse.

Le « Caveant consules » lancé par le *Journal de Tourcoing* avait été entendu : A nôtre avis la patrie n'était cependant pas bien en danger parce que quelques musiciens costumés en pompiers avaient exécuté des marches dans une procession. Ce sont là en vérité de bien mesquines taquineries dont les opportunistes auront toute la responsabilité et que les électeurs n'oublieront pas quand il sera fait appel à leurs suffrages.

Chronique religieuse. — Lundi matin, M. l'abbé Paul Caulliez célébrait sa première messe en l'église Saint-Christophe Cette cérémonie s'est faite avec beaucoup de solennité au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis du nouveau prêtre. Tout le chœur de l'église était occupé par des ecclésiastiques, anciens maîtres et condisciples de M. l'abbé Caulliez. La maîtrise de la paroisse a exécuté la messe de N.-D. des anges de Mazingue.

M. l'abbé Fichaux a prononcé le sermon de circonstance. Dans un éloquent commentaire des lettres de Saint-Paul à son disciple de prédilection, M. Fichaux a démontré que le prêtre devait être un homme de cœur et de dévouement : ces qualités, a-t-il ajouté, M. Caulliez les a acquises grâce aux sentiments de foi qui lui ont été inculqués par une famille foncièrement chrétienne.

Quel plus bel éloge pourrions-nous faire de cet enfant de Tourcoing qui montait pour la première fois l'autel, et de l'honorable famille à laquelle il appartient !

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Vienne-Herbaux, vice-président du cercle du Petit-Château et l'un des fondateurs de cette société. Ses funérailles auront lieu mercredi prochain à 10 h. 1/2 en l'église St Christophe.

Le commencement d'incendie qui s'est produit, dans la nuit de dimanche à lundi vers trois heures du matin, dans la filature de MM. Lepers-Derduve fils, rue des Piats, parait avoir été causé par l'échauffement de déchets gras oubliés dans un coin. Une personne qui revenait en voiture de la Croix-Rouge, a aperçu les flammes et a donné aussitôt l'alarme. Quelques seaux d'eau suffirent pour maîtriser ce commencement d'incendie. Quand les pompiers, appelés par le tocsin, arrivèrent sur les lieux, tout danger avait disparu. Les dégâts sont sans grande importance.

Avis aux propriétaires de chiens. — Un arrêté municipal a de nouveau interdit de laisser ciruler aucun chien dans les rues et voies publiques à moins qu'il ne soit tenu en laisse.

Tout chien circulant en dehors de cette condition sera mis en fourrière et abattu au bout de deux jours s'il n'est pas réclamé.

Vol. — Une caisse d'outils appartenant à deux ouvriers charpentiers nommés Kint et Debos a été enlevée dans une maison en construction près de la gare des Francs, où ces ouvrieas l'avaient laissée samedi soir.

Mouveaux. — Le carrousel au profit des pauvres, annoncé pour le 18 juillet, est remis au dimanche 29 août. Une affiche ultérieure fera connaître les prix et conditions.

LILLE

La fête des sauveteurs du Nord. — Dimanche a eu lieu la fête des *Sauveteurs du Nord*. Selon l'usage de la société, qui est restée fidèle aux principes religieux, une messe solennelle a été dite à midi en l'église St-Maurice.

L'église était comble. M. le président Lebon et les membres de la commission ont pris place dans le chœur. La nef principale était réservée aux membres de la société.

M. le doyen de Saint-Maurice, portant sur la poitrine la croix des sauveteurs, a prononcé une chaude allocution en félicitant la société de son œuvre humanitaire.

A 3 heures 1/2 la société s'est réunie dans la salle des fêtes. M. le président Lebon déclare la séance ouverte.

Il remercie M. le maire de Lille qui a bien voulu venir à l'ouverture de la séance, des obligations personnelles le forçant à partir avant la clôture. M. le maire répondant aux paroles aimables du président, fait brièvement l'éloge de la société, l'assure de toute la bienveillance de l'administration municipale ; il rend hommage à son dévouement et salue les délégations étrangères qui sont venues, nombreuses, assister à cette fête. Après avoir prononcé ces paroles, M. le Maire se retire.

Le président prononce alors le discours d'ouverture. Après avoir remercié la nombreuse assistance, il célèbre bien haut la prospérité de sa chère société, à laquelle tous les pouvoirs publics ont toujours accordé leur appui, et il énumère les récompenses obtenues :

Chevaliers de la Légion d'Honneur, 32; officiers d'académie, 6; médailles militaire, 59 ; médailles d'or, première classe, 22; médaille d'or, deuxième classe, 39; médaille d'argent première classe, 80 ; médaille d'argent, deuxième classe, 415; décorations étrangères, 23, et le prix Montyon, à M, Pavie, de Dunkerque. En tout 677 et encore sans mentionner les décorations des membres d'honneur.

M. le président adresse quelques mots d'éloge aux sociétaires défunts, notamment à MM. Dupire, de Roubaix; Rasson, de Tourcoing; Duthoit, de Roubaix et Tonnel, de Tourcoing.

Il annonce, au milieu de bruyantes acclamations, que la société a nommé président d'honneur M. Pasteur, *Sauveteur de la vie humaine*.

M. Clavelly rend compte de l'état de la caisse. L'avoir est aujourd'hui de 81,564 fr. auxquels il faudra joindre, dans peu de temps, la subvention de 1200 francs du ministre de l'intérieur.

M. Druez, secrétaire-général, rappelle la belle devise de la société : *Abnégation, Dévouement, Patrie et Humanité*. Il rappelle que c'est dans cette société que sont le mieux compris les grands mots et donne ensuite la liste des récompenses dans laquelle nous remarquons : prix de la section de Roubaix : Jean Chiriaux, vice-trésorier de la société de Roubaix.

Médailles d'or : Jean Seynave, sergent-major aux sapeurs-pompiers de Roubaix ; Alfred Marais, sous-brigadier de police, à Roubaix.

Médailles de vermeil : Auguste Werquin, employé au tribunal de commerce de Roubaix.

Médailles d'argent : Napoléon Pardoen, tonnelier et Jean-Baptiste Oxembre, caporal aux sapeurs-pompiers de Roubaix ; Louis Leman, caporal et Louis Dewazière, sous-officier aux sapeurs-pompiers et Philibert Guyot, à Tourcoing.

A six heures avait lieu le banquet. La salle était décorée avec beaucoup de goût et 229 convives prirent place à l'immense table disposée en fer à cheval.

M. le président Lebon inaugure une série de toasts en buvant au préfet, au maire et aux *sauveteurs de la Seine*.

Le maire lui répond et boit à la société.

Plusieurs toasts sont portés, notamment par M. Jossiet, chef du cabinet du préfet et par M. Buellet, rédacteur de *l'Echo du Nord*.

A neuf heures tout était terminé.

Conférence Compayré.—Il faut rendre cette justice au conférencier que, à l'encontre de ses prédécesseurs, il a été à peu près exact. A 4 heures 20, M. Géry Legrand, accompagné de M. Compayré et de plusieurs conseillers municipaux, faisait son entrée. Comme préparation les enfants des écoles laïques chantaient des chansons patriotiques ?

M. Géry-Legrand, président, prend ensuite la parole et dit : « Il vaut mieux donner son obole aux enfants des écoles, à ces petits chinois de France, qu'aux petits chinois de Chine. » Cette saillie *spirituelle* obtient un grand succès de gaieté.

Du discours de M. Compayré il y a bien peu de chose à dire. M. Compayré n'est pas orateur ; il a la parole très-lente, le débit monotone, la tournure et les gestes communs. Pendant une heure un quart M. Compayré parle des sacrifices du gouvernement en faveur de l'instruction primaire ; il insiste sur l'enseignement professionnel que l'on néglige trop à son sens et termine par une phrase ronflante sur la neutralité de l'école, cette neutralité qui, d'après l'auteur du manuel anti-religieux que l'on connaît, respecte toutes les croyances.

L'exécution de la *Marseillaise* clôt cette peu intéressante séance.

La procession de réparation. — Hier, a eu lieu, en l'église Saint-Maurice, la procession annuelle de réparation, au milieu d'un concours de fidèles plus considérable, s'il se peut, que les années précédentes.

L'église était splendidement décorée, de grandes oriflammes rouges tombaient des voûtes, l'autel disparaissait sous la multitude de cierges qui y brûlaient ; les trois nefs centrales étaient uniquement occupées par des hommes portant des flambeaux, ce qui produisait un effet d'ensemble absolument merveilleux. Mgr Haslay a voulu donner lui-même le sermon.

Il a dit quelle grande école de respect était l'Eglise, puisque les catholiques, sans pouvoir toujours estimer les détenteurs du pouvoir, savaient reconnaître et saluer en eux le principe d'autorité qui émane de l'autorité divine.

Il a parlé de cette forme du respect, sublimement agrandie jusqu'à l'adoration, lorsqu'elle s'adresse à Dieu, de la nécessité de l'adoration particulière et publique; il a félicité les fidèles de leur empressement à la manifester sous toutes ses formes et à terminé en disant que la grande solennité du jour ne devait pas être considérée comme une protestation, parce que la protestation viserait les hommes, mais comme une réparation et une adoration, parce que la réparation et l'adoration s'adressent à Dieu et à Dieu seul.

Puis, la magnifique procession, grandiosement solennelle à force de simplicité, s'est déroulée au milieu de l'immense basilique.

On remarquait parmi les assistants plus de 4.000 hommes appartenant à toutes les classes de la société ; il serait superflu de mentionner l'Université catholique en corps, le *Denier des écoles* et tous les comités catholiques de Lille.

Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, une amende honorable a été lue par M. l'archiprêtre Lasne, doyen de St-Maurice.

Des chants, supérieurement exécutés, complétaient cette saisissante cérémonie.

Aujourd'hui lundi, ont eu lieu à l'église de la Madeleine les funérailles de M. Georges Sinsoilliez au milieu d'un grand concours de population et de délégations et différents corps de musique auxquels il appartenait. Quelques discours ont été prononcés au cimetière.

Un mystérieux suicide. — Le nommé Laurent Fremaux a été trouvé pendu hier chez lui.

On ignore absolument la cause de ce suicide. Avant de se pendre, Laurent Fremaux avait écrit à l'encre rouge, sur un bout de papier retrouvé sur une commode, la phrase suivante : « *Voilà comment les lâches font pour une voleuse.* — Signé : *Un voleur.* »

LE CRIME DE SAINT-GILLES

LES COUPABLES ARRÊTÉS

Hâtons-nous de dire que ces coupables sont les nommés Julien Masquelier, originaire de Leers (France), et Joséphine Rodelet, épouse Cheval, né à Néchin, près Courtrai. Voici de nouveaux détails que nous apporte l'*Etoile Belge* sur cette affaire dont nous parlons depuis plusieurs jours :

Descente du Parquet

Pour la clarté des faits qui vont suivre, il est nécessaire que nous revenions un instant sur la découverte, dans l'amas de varech qui entourait le tronc, d'une bande de papier et d'une carte de déchirée.

La bande, en léger papier gris, avait servi a expédier un journal ; elle portait le timbre d e Lille, la date du 5 juillet 1885 et cette adresse : « Mme Rodelet, 5, rue de Prague Saint-Gilles. »

Sur la carte de visite déchirée était gravée le même nom,

Joséphine Rodelet, épouse Cheval, est originaire de Néchin. Elle exerce, rue de Prague, à St-Gilles, la profession de sage-femme et vit, depuis assez longtemps, séparée de son mari. Le commensal assidu de son logis est un homme de trente-cinq ans environ, nommé Julien Masquelier et né à Leers, dans le département du Nord, à un pas de la frontière belge. Masquelier est l'homme de confiance de Joséphine Rodelet, il vit chez elle, c'est lui, notamment, qui fait le marché de l'accoucheuse.

Il n'est pas besoin de dire que la découverte des précieux petits papiers, par un garçon d'amphithéâtre, fut comme un coup de théâtre qui devait instantanément faire entrer l'instruction dans une nouvelle voie.

On chercha encore parmi les brins de varech et de *zostère* et on trouva aussi une enveloppe chiffonnée à l'adresse de M. Masquelier, 5, rue de Prague. Cette enveloppe portait le timbre de la station de Fives-Lille.

C'est à la suite de cette découverte que le parquet descendit hier à quatre heures, rue de Prague ; et interrogea longuement Joséphine Rodelet et Masquelier.

Les magistrats intimèrent l'ordre à Julien Masquelier de les accompagner au commissariat de police. Il ne fit aucune objection et suivit le parquet. Il était vêtu d'un costume gris, sans-faux col et couvert d'un chapeau de paille.

Mais Joséphine Rodelet ne l'entendait pas ainsi. Bien qu'on eût essayé de l'arrêter, elle bondit sur son balcon, criant comme une folle à Masquelier qui allait monter en voiture : « N'aie pas peur, n'aie pas peur ! — Parle franchement, dis la vérité. Nous n'avons rien à craindre ».

On dut pour ainsi dire l'arracher du balcon.

Vers 8 1/2 heures les magistrats instructeurs et Masquelier arrivaient.

Un incident

Pendant que le parquet procédait à l'instruction, le frère de Masquelier, un brave ouvrier qui habite Lers, département du Nord, était venu le voir. Il fut immédiatement interrogé et reconnu non coupable. M. le procureur du roi le pria de se retirer. La femme Rodelet l'invita à coucher à la maison. Je vous remercie, dit-il, j'aurais bien voulu pour 20 francs n'être pas venu ici, et je vais en logement.

Au commissariat de police de St-Gilles

Les membres du parquet suspendirent alors l'instruction pendant une heure. Masquelier attendait dans la salle de la permanence. Joséphine Rodelet était gardée à vue, chez elle, par deux agents.

Tous deux opposent aux déclarations de leurs voisins d'énergiques démentis. Invité à s'expliquer sur le point de savoir s'il reconnaissait être parti de la rue de Prague, en voiture, le mercredi 30, dans la soirée, il a répondu sans hésiter qu'il avait pris une voiture le jeudi 1er juillet — et non pas la veille — pour le conduire à la gare. Il partait pour Leers où il allait voir son frère.

— Aviez-vous une malle ? lui a-t-on demandé. — Sa réponse a été affirmative.

Dans la maison de la rue de Prague, on a découvert une malle en bois noir, presque semblable à celle dans laquelle était renfermé le tronc. Cette malle contenait du varech.

Pour se rendre à Leers, il faut prendre le train à la gare du Midi. Masquelier, cependant, dit s'être fait conduire au Nord afin de partir par Courtrai pour gagner du temps.

Il parait établi qu'il était à Leers le vendredi 3 courant.

Quand à Joséphine Rodelet elle parait fort à son aise. Elle a eu un mot charmant : « Vous devez comprendre que si je m'étais donné la peine de couper une femme en morceaux je ne commettrais pas la bêtise de déposer ma carte dans la malle qui contient son cadavre. »

Un point a vivement frappé les magistrats instructeurs. Il y a peu de temps de cela, une femme, qui paraissait âgée d'une quarantaine d'années et qui était enceinte, descendit chez la sage-femme. Dans le voisinage on disait qu'elle venait de Lille. Personne ne l'a revue.

Joséphine Rodelet déclare qu'une femme de Lille a passé, en effet, quelques jours chez elle et qu'elle l'a quittée, à la suite d'un petit désaccord d'argent.

Cependant Masquelier affirme qu'aucune femme venant de Lille n'a logé dans la maison.

Qui faut-il croire? La nouvelle de l'arrestation de Masquelier s'est répandue à Saint-Gilles comme une trainée de poudre. Plus de cinq cents personnes stationnent déjà devant la porte de la maison de la rue de Prague. Des agents tiennent la foule en respect.

Les confrontations

Julien Masquelier est d'une taille qui ne dépasse pas la moyenne. Il a la moustache noire, l'œil profond et vif.

La personne confrontée avec Masquelier est Georges Demayer, le commissionnaire n° 11 de la gare du Nord.

A peine est-il mis en présence de Masquelier qu'il s'écrie, sans trouble, sans hésitation : « C'est bien lui ! »

Masquelier qui parait cependant doué d'une grande energie est devenu très pâle. Il a balbutié que le commissionnaire se trompait ; mais, le brave garçon maintint sa déclaration, sous la foi du serment, terminant par ce mot bien populaire : « Que je meure; si ce que je dis n'est pas vrai ! »

Masquelier et Joséphine Rodelet ont été maintenus en état d'arrestation.

Pendant qu'elle était gardée à vue, Joséphine Rodelet, a déclaré qu'elle a acheté une malle neuve Marché-aux-Herbes, afin d'aller à Néchin, dans sa famille, pour quelques jours. La malle est revenue de Néchin pleine de légumes. C'est elle-même dit-elle, qui a fait enregistrer la malle à la gare du Nord lors du départ.

Tous deux ont été conduits à la prison cellulaire. Ils ont été hués par la foule.

Trouvaille importante

Dimanche matin, on a trouvée sur l'escalier de la maison Rodelet des perles en jais semblables absolument à celles qui se trouvent sur le corsage de la femme coupée en morceaux.

Les aveux

M. Crabbe, commissaire de police, s'est rendu Dimanche après midi, à 2 h. 1/2. à la prison de Saint-Gilles. Il était accompagné du cocher Losfeld, qui avait été hélé rue Delcourt pour transporter à la gare du Nord le funèbre colis.

En apercevant Masquelier, dans le couloir de la prison, Losfeld s'est écrié aussitôt : — C'est bien lui !

M. le commissaire de police s'est mis en devoir d'interroger de nouveau l'inculpé et lui a montré les perles de jais trouvées dans la mansarde.

A la vue de ces objets dont l'éloquence révélatrice était saisissante, Masquelier dont l'assurance s'était du reste déjà démentie, est entré dans la voie des aveux.

Il a déclaré que la malheureuse femme, dont on avait découvert les restes, était morte des suites de manœuvres abortives et que c'était bien lui qui avait essayé de se débarrasser de ces débris humains.

CONCERTS ET SPECTACLES

La fête annuelle du *Cercle du Dauphin* a été célébrée dimanche d'une façon aussi brillante que possible. Beaucoup de monde, et surtout beaucoup de dames, qui avaient eu assez de courage pour consentir à s'enfermer durant quatre heures dans une salle de concert, malgré les ardeurs d'une température caniculaire.

Le temps ne nous permet pas de donner aujourd'hui le compte-rendu de cette agréable audition musicale ; ce sera pour demain. Disons seulement que tous les artistes ont recueilli les plus vifs applaudissements, que Mme Landouzy-Besville, a chanté avec une grâce et une virtuosité sans égales la scène du jardin de *Faust* et que le programme, composé avec un soin tout particulier, a causé énormément de plaisir.

La soirée s'est terminée par une sauterie pleine d'entrain et de gaieté. A une heure avancée, on dansait encore dans ce vieux cercle roubaisien dont nous raconterons quelque jour la curieuse histoire. G. C.

Le concert de bienfaisance donné dimanche après midi, au *Cul-de-Four*, par la *Fanfare des Amis-Réunis* et les *Mélomanes Roubaisiens*, avait attiré un public nombreux. Les deux sociétés se sont fait vivement applaudir. La recette a été fructueuse.

NORD

Armentières. — Conference de M. Paul de Cassagnac. Les Roubaisiens et les Tourquennois qui désireraient obtenir une carte d'entrée pour la conférence que M. Paul de Cassagnac donnera à Armentières dimanche prochain, sont priés d'envoyer leurs noms aux bureaux du *Journal de Roubaix*, à Roubaix ou à Tourcaing.

— Le gouvernement a déposé un projet autorisant la ville d'Armentières à emprunter 2.800.000 fr. remboursables en quarante ans et destinés à des opérations de voirie, conformément à la délibération municipale du 4 mai 1885.

La commission départementale se réunira le 7 juillet, à deux heures et demie précises.

Chronique du travail. — 26 ouvriers de l'usine métallurgique de M. Dufer, dite usine Dordolot, à Louvroil-lez-Maubeuge, viennent de se mettre en grève, entraînant le chômage de 36 puddleurs. Ils réclament une augmentation de salaire de 5 0/0.

On signale aussi une certaine agitation parmi les ouvriers carriers de Cousolre et de Jeumont.

Un commencement de grève s'est déclaré ces jours-ci dans l'atelier de M. Henault-Cœli, à Cousolre; les ouvriers demandent une augmentation de salaire. Lundi, aura lieu à Maubeuge une réunion des patrons, dans laquelle sera discuté un tarif général pour la région.

Comines. — L'ex-notaire Flayelle, de Comines, qui a passé dernièrement la frontière, laissant un passif considérable, vient de mourir à Rio-Janeiro. Son extrait mortuaire est arrivé avant-hier dans notre ville.

Le Quesnoy. — Un conflit s'est élevé, ces jours derniers, entre la municipalité de notre ville et le capitaine des sapeurs-pompiers, M. Carlos Lefebvre qui a déposé sa démission sur le bureau de M. Goussé, adjoint, faisant fonction de maire; les pompiers, en nombre assez grand, ont suivi ou se proposent de suivre leur chef dans sa retraite, et voilà la ville du Quesnoy menacée de rester sans secours en cas d'incendie.

Fourmies. — *Aux obsèques de M. Delloue*, M. Lefevre-Pontalis, député du Nord, a, comme nous l'avons dit hier, prononcé un discours sur la tombe du défunt. Le *Courrier de Fourmies* nous apporte ce discours, dont nous détachons ce simple extrait :

« Les nombreuses années de M. Delloue se comptent par ses bonnes actions, la fondation de l'Hospice de Fourmies ne sera pas l'une des moins mémorables dont il a voulu que la commune d'Anor recueillît également les bienfaits.

» Comme il savait y ajouter les services qu'il rendait sans cesse autour de lui avec un désintéressement qui fait honneur à sa mémoire et qui perpétuera sa bonne renommée. M. Delloue appartenait à la forte race de ceux qui sont les enfants de leurs œuvres, et qui, ayant gagné une fortune bien acquise, en font emploi pour les autres.

» Il savait que la vie n'est qu'une halte entre le berceau et la tombe, et plein d'espérance dans tout ce qui survit de nous après la mort, il trouvait, dans ses croyances religieuses fidèlement pratiquées, le meilleur encouragement au bon emploi de son temps et de sa fortune, de façon à réaliser, sous les auspices de la vraie fraternité, l'union moins rare qu'on ne croit de ceux qui travaillent et de ceux qui font travailler.»

Valenciennes. — *Une institutrice communale chrétienne.* — L'*Echo de la Frontière* relève le discours que M. Lambert, inspecteur primaire, a prononcé aux funérailles de Mlle Lemaire, institutrice communale à Valenciennes, récemment décédée. L'*Echo* constate que l'inspecteur a rendu un juste hommage aux qualités de la défunte; puis, notre confrère ajoute :

« Mais pourquoi n'avoir pas tout dit ? Pourquoi avoir passé sous silence cette éducation profondément chrétienne reçue au foyer de la famille et chez les dames de Flines de Douai ; cet apprentissage de l'enseignement accompli dans une maison religieuse qui a donné tant d'excellentes institutrices à notre département ? Pourquoi n'avoir pas dit un mot, un seul mot, de ces sentiments chrétiens dont Mlle Lemaire ne faisait pas mystère, et qui après l'avoir inspirée et soutenue dans sa mission de dévouement ont été la consolation de ses derniers jours ?

« M. l'inspecteur qui savait certainement à quoi s'en tenir, a dû se faire violence pour ne pas mêler une pensée religieuse à l'éloge ému qu'il a fait des vertus de la défunte et de ne pas faire briller un rayon d'espérance chrétienne sur la tombe de son institutrice modèle, Il ne nous en voudra sans doute pas d'avoir suppleé à son silence, en rappelant que la Religion, bannie des écoles, ne l'est pas encore, Dieu merci, du cœur de toutes les institutrices et, en particulier, de celles dont la vie peut être donnée en exemple. »

PAS-DE-CALAIS

Calais. — *Les régates.* — Favorisées par un soleil splendide, les régates de dimanche ont été particulièrement brillantes : une foule énorme a suivi les courses avec beaucoup d'intérêt. La musique municipale et la musique de l'Ecole d'artillerie ont successivement joué pendant la fête, qui

---

FEUILLETON DU 6 JUILLET 1886. — N° 15

LIVADIA

PAR JACQUES BRET

VI

Le contrat fut aussi peu clair que possible ; les deux jeunes gens se mariaient en grands seigneurs, avec leurs droits. Puis, le lendemain même, Livadia revêtit la blanche toilette et se cacha le visage sous un voile plus épais que ceux qui couvrent d'ordinaire les fiancées.

Le cortège, composé d'une brillante aristocratie russe et française, se rendit d'abord à l'église grecque de la rue Daru, où la marquise d'Ardennes eut peine à contenir les souffrances de sa piété. Mais elle n'en pria qu'avec une ferveur plus grande, lorsqu'ils revinrent ensuite à la chapelle catholique, où elle put appeler sur ses deux enfants les bénédictions de Dieu dans tout l'élan de son cœur.

Le soir même, le marquis emmena sa femme à Langelle, où la marquise d'Ardennes devait venir les retrouver quelques jours après. Tout le jour de son mariage, Livadia fut sombre, nul ne la vit sourire, et quoiqu'elle fût polie et aimable pour tous, elle ne put s'empêcher par moments de laisser se creuser sur son front un pli profond qui indiquait chez elle un trouble intérieur. Ce fut à peine si, dans le cours de la journée, elle attacha ses beaux yeux sur son mari ; on eût dit une froideur de statue.

Elle chercha de tout son pouvoir à n'être pas un instant en tête à tête avec Louis, qui la trouvait toujours entourée de son père, de sa tante ou de quelques amis, comme si elle eût mis une âpre jouissance à appartenir tout entière à son passé pendant cette dernière journée. Quand, le soir, elle dut dire adieu au comte Nelsor, cette froideur se changea tout à coup en une douleur violente et passionnée. Elle se jeta à genoux devant lui, l'étreignant avec force en retenant des sanglots qui soulevaient tout son corps. Louis d'Ardennes laissa un instant s'épancher cette douleur, puis s'approchant d'elle doucement, il essaya de la relever en lui prenant le bras et en murmurant quelques mots de tendresse. Livadia frémit et se dressa toute droite :

— Adieu, mon père, dit-elle brusquement.

Puis se tournant vers Louis en s'inclinant :

— Emmenez-moi maintenant, dit-elle, je vous suis.

Un sourire de félicité passa sur les lèvres du marquis, et il entraîna sa belle compagne vers le lieu où il pensait qu'ils devaient vivre avec la joie des bienheureux.

Il était tard quand les jeunes mariés arrivèrent à Langelle ; les domestiques en petit nombre, les plus vieux serviteurs, attendaient dans le vestibule et saluèrent respectueusement leur nouvelle maîtresse. Il faisait trop nuit pour que Livadia pût juger de la demeure où elle entrait et du parc qui l'environnait, et cependant l'ordre et la régularité qui ressortaient de chaque objet lui inspirèrent tout de suite un sentiment d ennui.

Ce même sentiment la dominait encore quand le lendemain matin elle ouvrit sa fenêtre et jeta un coup d'œil anxieux sur la longue terrasse, l'avenue, les pelouses bien entretenues, le potager qui se dessinait sur la gauche et le petit clocher de Saint-Ernigont, qu'on apercevait à droite dans le lointain. Cet ensemble calme, gracieux, borné, car cette partie du Limousin, composée de petites vallées et de petites collines successives, n'offre de grands horizons que sur les sommets, lui semblait un enclos serré de tous côtés de barrières désagréables. Elle aperçut les gens d'écurie qui s'occupaient gravement de leur service, la fille de basse cour qui portait à ses volailles leur première pitance, et le petit vacher qui conduisait sans se hâter ses bœufs et ses vaches dans la prairie voisine.

Elle comprit que cela pouvait se faire tous les jours ainsi, et ce tableau se grava dans sa mémoire comme celui d'une image qu'on connait par cœur. Aussi, quand Louis, le sourire aux lèvres, la rejoignit à la fenêtre en fredonnant quelque heureuse chanson, quand elle vit ce bon visage, confiant et tranquille, elle l'encadra tout de suite dans son paysage et se dit à elle-même :

— C'est bien cela !

Pourtant l'amour du marquis était si vif et comme toutes les passions fortes, lui donnait tant d'élan, tant d'imprévu, tant de joyeuses ardeurs, que Livadia trouva en lui dans ces premiers jours d'union cette originalité qu'elle aimait en toute chose et cet enthousiasme violent qui seul lui suffisait. Sous l'influence ardente de sa femme, Louis se prêta à toutes ces fantaisies; ils firent à travers la campagne des promenades interminables, ils ne s'astreignirent à aucune régularité, ni dans leurs repas, ni dans leurs heures de sortie ; parfois ils erraient une partie de la nuit dans les bois qui s'allongeaient derrière le château ; d'autres fois ils partaient avant l'aube, courant les chemins verts et rentrant quand il leur plaisait, au grand mécontentement des domestiques.

— Seigneur Jésus ! répétait la cuisinière, ce n'est pas comme cela que M. le marquis a été élevé. Que va dire Mme la marquise à son retour ?

Ce retour, Livadia le redoutait profondément ; l'ombre de sa belle-mère, qu'elle croyait voir à chaque angle des corridors, lui faisait l'effet de hanter le château ; elle sentait un effroi instinctif pour cette femme rangée, sérieuse, méthodique, et c'était une des raisons qui lui faisaient entraîner Louis au dehors, parce que là au moins elle avait l'espace et la liberté. Plusieurs fois cependant le marquis avait essayé de la faire rentrer dans les habitudes d'une vie moins étrange ; il avait même parlé par une belle après-midi d'aller faire visite au curé de Saint-Ernigont; mais le front de Livadia s'était si soudainement froncé et son visage avait pris une si rapide expression d'ennui et de mécontentement que Louis s'était hâté de remettre à plus tard l'accomplissement de tout devoir et de toute sujétion.

La fin de la semaine arriva cependant, et le samedi, vers cinq heures, le marquis et sa femme montèrent dans la calèche découverte qui allait chercher la marquise à la gare. Louis était heureux de revoir sa mère et de lui dire le bonheur qui débordait en lui. Tout le long du chemin, il montrait à Livadia les plantations auxquelles il s'intéressait, les champs de blé mûr où les moissonneurs les saluaient respectueusement, les collines bleues qu'il avait tant de fois gravies; il parlait à tort et à travers, respirant à pleins poumons cet air natal, embaumé maintenant des parfums du bonheur, mais la jeune femme était absorbée, pensive, et répondait mal à la chaude gaieté de son mari.

Quand la marquise sortit du train et retrouva ses deux enfants, Louis se jeta dans ses bras et Livadia lui tendit la main d'un mouvement étudié et mesuré.

Ils montèrent en voiture ; la marquise s'efforçait d'être vive et de parler beaucoup pour mettre tout de suite un lien d'amitié entre elle et les deux jeunes gens :

— Connaissez-vous un peu le pays, ma chère enfant, votre nouvelle patrie ? Louis, en as-tu fait convenablement les honneurs ?

— Oh ! pour cela, mère, vous pouvez être tranquille, nous avons fait de longues courses à travers champs et taillis, et Livadia sait maintenant presque aussi bien que moi les sentiers qui nous avoisinent.

— Tous nos braves gens ont dû être bien heureux de vous voir, ajouta la marquise...

— Quelles braves gens ? demanda Livadia avec étonnement; je n'ai vu que les domestiques du château.

— La marquise regarda son fils :

— Je crois, dit-elle en souriant, que tu n'as pas encore trouvé le temps de conduire ta femme chez tant de vieux amis dévoués qui t'attendent avec impatience. C'est une grande joie qui vous est réservée, mon enfant, car vous verrez qu'on aime Louis, dans ce pays, et cela vous sera doux, n'est-ce pas ?

Livadia répondit quelque phrase banale ; Louis était devenu songeur; un mot de sa mère lui avait fait entrevoir un horizon de devoirs affectueux auxquels il avait manqué, et comme on arrivait à Saint-Ernigont, il dit tout à coup :

— Je vous demanderai, ma mère, la permission de faire arrêter. Je désire profiter de l'occasion pour présenter ma femme à notre vénérable ami le curé.

Livadia fronça le sourcil ; la marquise fit un signe muet d'assentiment, et Louis donna au cocher l'ordre de les conduire au presbytère.

Le petit jardin de la cure étincelait aux rayons du soleil couchant ; le marquis pressa la claire-voie qui le fermait et aperçut le bon prêtre qui s'occupait à sarcler un carré de légumes, le visage rougi par la chaleur et les mains couverte de terre fraîche.

Aussitôt il courut vers lui, laissant les deux femmes un peu en arrière et s'écriant joyeusement :

— Bonjour, Monsieur le curé, voilà vos paroissiens qui vous reviennent !

Le prêtre se releva vivement et s'approcha de Louis avec un sourire :

— Mon cher enfant, dit-il, que je suis heureux de vous voir !

Puis, apercevant au bout du massif l'ombre élégante de la jeune marquise :

— Ah ! mais vous n'êtes pas seul, et je vais être bien confus de vous recevoir en cet état. Faites entrer ces dames je vous prie ; je vous rejoins au salon.

JACQUES BRET (*A suivre.*)